



Entrez dans le mouvement

SONDAGE SUR LA COMPLÉMENTAIRE SANTE : en dernière minute, les employeurs ont opté pour le moins cher

La réforme de la mutuelle obligatoire pour tous les salariés promettaient dès 2015 un grand bouleversement qui a finalement eu lieu en ce début d'année. Selon un sondage* réalisé par M comme Mutuelle auprès de PME des Hauts de France et Haute-Normandie, beaucoup d'employeurs auraient laissé passer le cap du 1er janvier 2016 sans avoir mis en place en place la mutuelle d'entreprise. En retard, 48% d'entre eux se sont mis en conformité avec la loi entre janvier et fin février. Début mars, 5% d'entre eux avouaient même ne pas encore respecter la législation. L'équipement des entreprises s'est donc majoritairement joué en dernière minute. Le sondage de M comme Mutuelle révèle aussi que 89% des employeurs ont décidé de ne pas financer plus de 50% de la cotisation de leurs salariés et que près de la moitié se sont contentés du niveau de garanties le plus faible. Laissant à la charge des employés le financement d'outils d'ajustements pour être mieux couverts. Enfin, l'on remarque des disparités réelles entre les territoires observés. Niveaux de préparation, niveaux d'équipements, bénéfices ressentis... des écarts notables apparaissent entre la Picardie et la Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais se plaçant dans la moyenne. Mais un point commun entre tous les bassins apparaît clairement: la complémentaire santé obligatoire a in fine dégradé les niveaux de prise en charge des soins .

Un équipement en mutuelle plus tardif en Picardie

L'enquête réalisée par M comme Mutuelle fin février confirme que l'entrée en vigueur de la complémentaire obligatoire pour les salariés a pris de court les employeurs. La plupart se sont mis en conformité au tout dernier moment, depuis plusieurs mois.

Sur l'ensemble du territoire concerné par le sondage, ils sont même près de la moitié à s'être équipés après la date légale puisque 48% l'ont mise en place entre janvier fin février.

La région des Hauts-de-France s'est dans l'ensemble montrée moins prévoyante que la voisine de Haute-Normandie où les employeurs sont 46% à avoir trouvé très facile cette mise en place (26% en Picardie et 29% en NPDC).

Fin février, 57% des employeurs de Haute-Normandie déclaraient avoir mis en place leur complémentaire santé depuis plus de trois mois, contre 45% en Nord-Pas-de-Calais et 31% en Picardie.

Un écart qui se retrouve encore en taux d'équipement global territoire par territoire: fin février 12% des entreprises sondées en Picardie ne respectent toujours pas l'ANI contre 5% en Haute-Normandie. 100% des employeurs interrogés en Nord-Pas-de-Calais se disent en conformité.

EN BREF

**12% des PME sondées
en Picardie sont sans
mutuelle fin février**

* sondage réalisé fin février 2016 pour M comme Mutuelle auprès de 261 chefs de PME de moins de 50 salariés





Entrez dans le mouvement

Un effet général : la baisse des remboursements santé

L'autre enseignement de ce sondage Mutuelle obligatoire pour M comme Mutuelle concerne le niveau de prise en charge de la complémentaire santé par l'entreprise. 89% des employeurs interrogés affirment n'assumer financièrement que le minimum légal (50% de la cotisation). Le même phénomène s'observe quant au niveau de garanties choisi : 47% des entreprises ont opté pour le panier de soins minimal.

Le prix bas prime sur le niveau de garanties !

L'enquête de M comme Mutuelle montre ainsi que la protection santé des salariés se détériore : 68% des employeurs(1) laissent à la charge des salariés les options leur permettant d'obtenir le niveau de garanties souhaité (souhaité ou équivalent à ce qu'ils avaient avant ?). Idem du côté des bénéficiaires des contrats : 51% des employeurs ont choisi de n'assurer que leurs salariés, ces derniers devant pour leur famille conserver leurs anciens contrats ou en souscrire de nouveaux.

Offrir le minimum de garanties, payer le minimum légal, la tendance est claire: aller au moins cher possible : 20% des chefs d'entreprise qui pouvaient choisir leur mutuelle en toute liberté, et n'étaient pas contraints par des accords de branche ou de convention collectives, ont retenu le prix comme premier critère.

Une contrainte et une charge de plus !

Progrès ou pas ? On observe à travers le sondage M comme Mutuelle que la majorité des employeurs n'accueillent pas avec un grand optimisme le changement de législation.

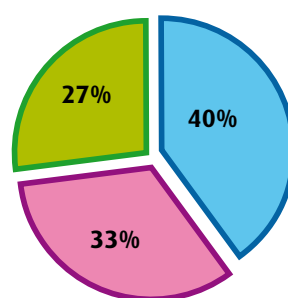
Au-delà d'un effet sur le niveau de couverture des soins, 56% d'entre eux perçoivent la mise en place de la complémentaire obligatoire comme une charge administrative et financière de plus. Un sentiment légèrement moins aigu en Nord-Pas-de-Calais où ils sont 10% à voir la mutuelle obligatoire comme un outil de management et de motivation des salariés (contre 2% en Picardie et 5% en Haute-Normandie).

« C'est un contre-effet de la mutuelle obligatoire ! On voit à travers notre sondage et les constats sur le terrain que la bonne idée sur papier peut avoir tendance à se traduire par une baisse dans la qualité de la prise en charge pour les salariés des TPE / PME, et la fin pour certains de la couverture de leurs conjoint(e)s et enfants. Avec l'usage, il est clair que les choses vont se rééquilibrer. Pour ces ajustements, c'est sur les surcomplémentaires, et donc à la charge des salariés et non de l'employeur que cela va se jouer »

Matthieu Stankowiak,

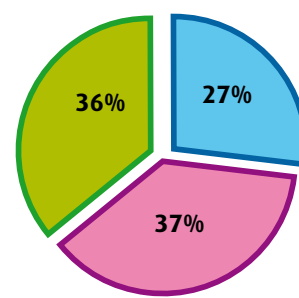
Directeur du développement M comme Mutuelle

Part des entreprises passées en conformité après le 1^{er} janvier



■ Haute-Normandie
■ Nord-Pas-de-Calais

Part des salariés qui perçoivent la complémentaire obligatoire comme un avantage financier



■ Picardie

1- avec toutefois des différences selon les territoires


À PROPOS

 **25 agences**
sur 6 départements

 **350 collaborateurs**

 **253 000 personnes protégées**

Une adresse de correspondance

 **Par courrier :** M comme Mutuelle
CS 90039 - 59046 Lille Cedex

 **Par mail :** contact@mcommemutuelle.com

 mcommemutuelle.com

CONTACTS PRESSE

Annabelle Huriez
annabelle.huriez@rp-carrees.com
03 20 63 82 52 - 06 10 08 68 25

Raphaël Tassart
raphael.tassart@rp-carrees.com
03 20 63 82 57

RP carrées
63 rue d'Angleterre - 59000 LILLE
www.rp-carrees.com